



Compte rendu de l'audioconférence du jeudi 14 avril DDFIP 57 / Organisations Syndicales

Début de l'audioconférence : 14H30

Présents : Pour la direction Monsieur PETIT, Madame MARHIC, et Monsieur DIOT

Organisations syndicales : **CGT**, Solidaires Finances Publiques, FO, CFDT, CFTC et UNSA

Propos liminaires de la direction :

En Moselle, il reste entre 200 et 220 agents en présentiel. Le nombre de télétravailleur, a lui augmenté depuis le début du confinement passant de 51 à 182 agents.

Nous sommes donc à 42 % des agents de la direction qui travaillent.

Il y a 19 cas de COVID-19 dans nos services (et malheureusement toujours un collègue hospitalisé)

1- Campagne de déclaration à l'Impôt sur le revenu

Cette campagne sera, au vu du contexte, gérée d'une manière totalement différente.

Il n'y aura **pas d'accueil physique pendant la période de confinement**, toutefois nous sommes dans l'inconnu pour la période post confinement (le 11 mai).

La direction veut recevoir autrement. Il y aura une campagne de sensibilisation pour que les contribuables utilisent internet ou qu'ils s'adressent à la plateforme nationale via le numéro 0800.

Il y a aussi un glissement de calendrier sur la période du 20 avril au 12 juin.

La direction générale a recommandé «d'inviter» (sic) l'ensemble des agents à prendre place au sein des SIP dans la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu.

Avec, comme boussole, environ 40 % des effectifs présents dans les SIP. La direction départementale nous a expliqué que ce taux sera variable au vu de l'activité constatée (aussi bien à la hausse qu'à la baisse).

La direction a sollicité les collègues qui ont des compétences fiscales (Pôle de Contrôle du Revenu/Patrimoine (PCRP)- une partie du Pôle Contrôle et d'Expertise (PCE) – et les vérificateurs). Cette « mobilisation » s'effectuera sur l'accueil téléphonique.

Un dispositif de plateau virtuel départemental va être mis en place qui travaillera en temps différé.

- une première équipe

de deux équipes de huit (une travaillant de 9h00 à 13h00 et l'autre de 13h00 à 17h00)

Prise en charge des appels et, si possible, réponse basique aux contribuables.

Pour le reste, il est proposé aux contribuables de prendre leurs numéros de téléphone pour qu'une deuxième équipe les contacte le lendemain. Elle sera basée sur la rue des Clercs (pour des raisons techniques).

- une deuxième équipe

Qui rappellera les usagers et qui sera composée d'une cinquantaine d'agents (chiffres pouvant évoluer selon l'activité).

- une troisième équipe

Qui répondra aux questions, dites complexes, ne pouvant être traitées par l'équipe numéro 2. Elle sera d'environ 20 agents spécialistes issus des Services Impôts Particulier (SIP) et du Pôle de Contrôle du Revenu/Patrimoine (PCRP). Elle répondra à l'usager le surlendemain de sa demande.

Les agents de la première équipe pourront travailler à domicile s'ils le souhaitent s'ils sont équipé d'un téléphone professionnel ou d'un ordinateur avec accès sécurisé au réseau DGFIP (VPN).

Si l'agent ne possède ni l'un ni l'autre, il peut tout de même opter pour le télétravail, s'il possède un ordinateur relié à internet et s'il a un abonnement téléphonique personnel en illimité. L'utilisation de son téléphone personnel devrait être fait pour les appels sortants en mode « secret ».

Toutefois, en l'absence d'ordinateur sécurisé, l'agent ne peut pas aller sur le compte fiscal du contribuable.

Pour les agents des deuxième et troisième équipes, **nous n'avons pas toujours la réponse de savoir si les agents n'ayant pas d'ordinateur sécurisé pourront télétravailler**. Car répondre à des questions complexes, sans aller sur le dossier fiscal du contribuable, semble surréaliste.

La direction possède quelques ordinateurs pour le télétravail ainsi que des téléphones portables professionnels. Mais il n'y en aura pas pour tout le monde.

Il a été aussi notifié que pour le traitement des courriels ainsi que des e-contacts, ce travail pourra se faire à distance.

Toutefois pour le travail dit de gestion (saisie de la déclaration...) il devra se faire en présentiel.

Une formation effectuera à distance, par audioconférence.

La **CGT** est intervenue pour dénoncer le caractère ubuesque de cette tentative de vouloir à tout prix tenir la campagne IR. Il reste trop de flou, pour nous le taux de 40 % des agents du SIP devant être présent et trop élevé. Nous demandons que le campagne se fasse quasiment exclusivement à distance ou en télétravail. Que les collègues devant travailler en présentiel soit équipés de masques, gants, gels...et que les bureaux soient nettoyés et désinfectés chaque jours...

Depuis le début de la crise nous demandons que les personnels en présentiels soient équipés de la sorte.

Nous avons aussi fait remonter notre étonnement sur des courriels envoyés aux agents les incitant fortement à participer à la campagne IR alors qu'au même moment une audioconférence se déroulait avec les représentants du personnel.

Nous refusons l'utilisation de téléphone portables et ordinateurs individuels. C'est à la direction de procurer le matériel adéquat au télétravailleur.

2- La protection des collègues

Pour la CGT c'est le point essentiel, **les collègues doivent être protégés**.

Pour l'instant, la direction n'a reçu que 1700 masques qui seront prioritairement donnés aux collègues de la Trésorerie Principale Hospitalière de Metz ainsi qu'aux agents qui accueillent du public.

Donc, pour l'instant, pas de masque pour l'ensemble des collègues. Depuis le début de la crise, cet état de fait est inadmissible !! Alors qu'au niveau ministériel, le ministre Darmanin a annoncé qu'un million de masques devaient être commandés...

Nous avons également demandé **un recensement de l'ensemble des collègues qui se rendent sur leur lieu de travail uniquement via les transports en commun**, pour qu'ils soient équipés des gants et de masques (pour ceux se rendant aujourd'hui en présentiel mais pour ceux, demain, qui seront déconfinés).

La direction a commandé des gants et des gels pour les agents.

Pour le **nettoyage des locaux**, un état des lieux des besoins a été effectué.

Selon le médecin de prévention, il n'est pas nécessaire, au bout de 48 heures, de désinfecter un service où il y aurait eu un cas de COVID-19.

La direction veut équiper aussi les agents de lingettes pour qu'ils nettoient eux même leur poste de travail.

La **CGT**, notamment à travers l'exemple des masques, considère que toutes ces mesures ne sont pas à la hauteur pour protéger efficacement les collègues.

3- Repas et frais de repas

La direction attend une note de la direction nationale pour savoir comment elle remboursera les collègues en présentiel de leurs frais de repas. Un justificatif est demandé mais pour l'instant nous n'en savons pas plus.

Pour les agents en présentiel lors de la campagne IR, nous ne savons toujours pas où ces derniers pourront manger (sur leur poste de travail???) Rappelons que cela est interdit par le code du travail).

4- Réponses aux questions de la CGT

Tu trouveras l'ensemble de nos questions posées par écrit avant l'audioconférence :

Peut-on avoir l'ensemble des Plans de continuité d'Activité par service ?

Peut-on avoir la listes des postes où des agents sont suspectés d'avoir le COVID-19?

Le taux d'agents en présentiel continue t-il de baisser dans notre département?

Les collègues en présentiel seront-ils automatiquement équipés de masques et de gants...

Y-a-t-il eu un inventaire pour connaître les agents obligés de prendre les transports en commun? Si oui, sont-ils équipés de masques et de gants? Si ce n'est pas le cas, ne doivent-ils pas rester à la maison?

La direction semble se diriger vers un taux de présentiel de 40% pour la campagne IR? Ce taux n'est-il pas trop élevé pour garantir la santé de nos collègues?

Trouvez-vous normal que les collègues reçoivent des courriels les incitant à être volontaires pour la campagne IR, au moment où nous avons une audioconférence pour parler de ce sujet?

Sur la campagne IR, les collègues en télétravail seront-ils équipés de téléphones professionnels ?

Serait-il possible d'organiser un comité technique avec les représentants du personnel pour aborder la période post-confinement et éviter la période baroque du 16 mars? Cette demande s'inscrit dans la ligne du président de la République qui conditionne la reprise du 11 mai par un dialogue fort avec les dits "partenaires sociaux".

Le courrier reçu dans nos services est-il neutralisé 24 heures comme le préconise la DG?

Combien de postes sont-ils équipés de plexiglas dans notre département? Seront-ils ouverts pour la période de déconfinement?

L'ensemble des chefs de services ont-ils contacté les agents confinés et ceux en télétravail? Combien de groupes Tchap par service ont été activés?

Peut-on inscrire, sur Ulysse 57, un message à propos du numéro 3919 contre les violences familiales ? L'employeur est responsable aussi de la santé des personnels en télétravail et en confinement.

Sur les collègues hospitalisés, peut-il y avoir un courrier par voie postale au domicile familial avec les coordonnées des services sociaux et une incitation à appeler ces derniers en cas besoin ?

La direction ne souhaite pas nous donner le Plan de Continuité d'Activité (PCA) par services. Pour nous, les collègues doivent être au courant des activités considérées comme prioritaires et celles qui ne le sont pas. Nous remarquons encore des situations trop hétérogènes par service.

La direction ne veut pas nous donner la liste des postes où des collègues sont suspectés d'avoir le COVID-19. Alors que d'autres département la communiquent avant chaque audioconférence.

Sur notre demande d'avoir un Comité Technique Local avec les représentants du personnel pour évoquer de la question du déconfinement (le 11 mai), notre demande est en suspend....La direction a toutefois acté sa volonté de continuer les audioconférences hebdomadaires...

Sur notre demande de faire un inventaire des collègues prenant les transports en commun pour être équipés en priorité de gants et de masques. La direction va voir comment mettre en place celui-ci.

Sur la question des plexiglas, la direction a répondu que l'ensemble des sites mosellans en seront équipés.

Sur notre demande du confinement de 24h du courrier entrant, la direction a relayé cette précaution à l'ensemble des chefs de services.

Nous avons aussi demandé que la direction fasse le tour de l'ensemble des chefs de services pour voir si les agents confinés ont tous été contactés par leur chef de service. Laisser des collègues sans nouvelles de leur collectif de travail est quelque chose d'inacceptable pour la CGT.

La CGT a demandé que sur Ulysse soit fait la publicité du numéro de téléphone contre les violence familiale. Les télétravailleurs et agents confinés peuvent être les premières victimes de ces violences.



Fin de la séance 17h40.

Prochaine audioconférence mercredi prochain 14h30

Pensez à nous faire remonter toutes vos questions par retour de courriel.